

DECISION MUNICIPALE n° D20241209-149

Mairie d'Ussel

Département de la Corrèze République Française			Service	Service Culturel
			Туре	Convention de mise à disposition
Matière	8.9	.9 Domaines de compétences par thèmes - culture		
Activité	Mise à disposition de salle			
Durée	Dimanche 15 décembre 2024			
Lieu	Centre Culturel Municipal Jean Ferrat			
Attributaire	Les Compagnons de la Joie au Village			

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire;

Décide,

Article 1: Est approuvée la prise en charge de la convention de mise à disposition relative à l'organisation d'un concert de noël organisé par Les Compagnons de la Joie au Village, siège social 2 chemin de la Borde - 19200 USSEL.

Article 2: La présente convention de mise à disposition a pour objet un concert gospel organisé le dimanche 15 décembre 2024 dans la salle de spectacle du Centre Culturel Municipal Jean Ferrat.

Article 3: La présente mise à disposition est consentie à titre gracieux.

La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel, inscrite au registre et Article 4: publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 9 décembre 2024

Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE